

## AVIS PUBLIC


### DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2026

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie, conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, à l'effet que le rôle général de perception a été déposé, le 6 janvier 2026, au bureau du directeur général et que l'envoi des comptes de taxes sera effectué dans le délai imparti.

La périodicité des versements est la suivante :

Versement	2026
1 <sup>er</sup>	17 février
2 <sup>e</sup>	21 avril
3 <sup>e</sup>	23 juin
4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> septembre

Donné à Sainte-Sophie, ce 6 janvier 2026

 France Charlebois  
Signé le 2026-01-06 08:38:28 EST

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe